

Domaine des Chevaliers 86540 THURE Tél. 05 49 93 86 93 vie-scolaire.thure@educagri.fr

Thuré, 31 mai 2024

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été admis-e en classe de 3ème EA, 1ère année de CAP SAPVER, 2nde Bac Productions Végétales (CGEA), Aménagements Paysagers ou Productions horticoles sur notre Campus.

Vous trouverez ci-joint la liste des pièces à nous fournir afin de faire son inscription sur place et sur le créneau que vous aurez choisi avec notre service Scolaire entre les jours et horaires indiqués ci-dessous. Il fait prévoir 30 min par famille

Mercredi 3 Juillet 2024	Lundi 8 Juillet 2024	
En continu	En continu	
De 9h à 19h	n à 19h De 9h à 19h	

En cas d'indisponibilité majeure durant ces journées d'inscription, merci de vous rapprocher impérativement du service de Vie Scolaire au 05.49.93.86.93.

Le règlement intérieur ainsi qu'une partie des pièces administratives du dossier (informations diverses, liste de fournitures scolaires, calendrier de stage, copie du présent courrier) seront consultables et téléchargeables sur notre site : wwww.poleformation-thure.fr courant juin, en prendre connaissance est indispensable.

J'attire votre attention sur le fait que l'inscription ne sera validée que lorsque le dossier sera complet.

Attention, le numéro INE figurant sur le relevé de notes du brevet, « identifiant national élève » attribué à l'entrée en 6ème) est OBLIGATOIRE, merci de le renseigner ou de nous le communiquer dès réception.

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre 2024, un accueil est prévu à 10h30 selon le planning suivant :

10h30	11h00 11h30	
Accueil aux internats pour installation	Mot du Directeur et de l'équipe de Direction	Prise en charge par les Professeurs Principaux

A noter que le certificat de scolarité 2024/2025 à la fin de la semaine de la rentrée, une fois le dossier complet. Il vous revient d'en garder une copie et de le dupliquer pour les divers organismes le réclamant.

Dans l'attente de vous rencontrer très prochainement, je vous prie d'agrées Madame Monsieur, mes sincères salutations.

Benoît MUSSEAU

Directeur de l'Etablissement



## PHOTOCOPIES DES PIECES OBLIGATOIRES A NOUS REMETTRE LE JOUR DE VOTRE RENDEZ VOUS D'INSCRIPTION

Merci de préparer les photocopies des documents suivants (pas de photocopie sur place (attention certaines pièces sont demandée en plusieurs exemplaires) :

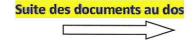
cochage	PIECES QUE VOUS DEVEZ PRÉPARER POUR le 3,4 ou 8 juillet lors de votre venue			
	-Copie du relevé de notes obtenues au brevet à nous communiquer dès reception	-(élèves de CAPA1 et 2 <sup>nd</sup> )		
	-Copie attestation de sécurité sociale et carte mutuelle, agrafées			
	-Copie des vaccinations du carnet de santé			
	-Exeat de sortie de l'établissement précédent	-(nouveaux élèves)		
	-Copie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport valide	-(nouveaux élèves)		
	Attestation d'assurance <u>scolaire</u> 2024- 2025			
	-Un RIB du responsable légal avec le nom et la classe de l'élève au dos			
	- 1 photo d'identité	-(nouveaux élèves)		
	-Chèque obligatoire à l'ordre de l'ALESAT de 26€ avec le nom et la classe de l'élève au dos			
	-documents relatif aux aménagements d'épreuve le cas échéant			
	-Document de sécurité sociale	étudiants en BTS		
	POUR VOTRE INFORMATION, VOICI LES FICHES QUI SERONT COMPLÉTÉ	ES SUR PLACE		
	-Fiche d'urgence et fiche santé (feuille recto verso)			
če	-Fiche « Autorisation parentale de sortie » et « contrat de majorité » recto/verso à signer - le document recto verso à signer concernant I « autorisation de prélèvement » pour la pension et demi-pension et le règlement financier si vous choisissez ce mode de règlement.			
Sur pla				
	- fiche de bourse			
	-fiche jeune à besoin particulier le cas échéant			
	_ II vous sera remis en main propre la convention de stage			

Pour « les demandes de transport », adressez-vous directement aux organismes compétents (SNCF, TAC ou Conseil Général).

\* Obligation légale de se faire recenser à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Une attestation de recensement sera remise.

Les documents à conserver par la famille sont téléchargeables sur notre site Internet https://poleformation-thure.fr/onglet téléchargement.

Merci



## INSCRIPTION EXAMEN PIECES A JOINDRE en plus

PIECES A PRÉVOIR EN + DES PIECES DEMANDÉES CI DESSUS		
-Attestation de participation à la journée d'appel OU attestation de recensement de la mairie*		
-Copie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport valide		
-documents relatif aux aménagements d'épreuve le cas échéant		

<sup>\*</sup> Obligation légale de se faire recenser à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation de recensement sera remise.

## Pour tous les élèves (hors 3ème et BTS)

## **STAGE EN ENTREPRISE**PIECES A JOINDRE en plus

PIECES A PRÉVOIR EN + DES PIECES DEMANDÉES CI DESSUS	
-Un RIB au nom de l'élève	
-Copie (recto/verso) de la carte d'identité ou du passeport valide	
- Copie intégrale du livret de famille	
Sur place, vous remplirez l'autorisation du responsable légal	